

**DOSSIER D'ADHESION**  
Exercice 1<sup>er</sup> janvier 2022 / 31 décembre 2022

Nom/Prénom .....

Cabinet .....

Adresse professionnelle .....

Code postal ..... Ville .....

Téléphone ..... E-mail .....

Date de Naissance..... Année d'inscription au tableau .....

Barreau de .....

Mention(s) de spécialisation .....

Ou activité(s) dominante(s).....

Pour adhérer à l'IDFP, il convient d'adresser un courrier de motivation et une justification de l'exercice du droit de la Famille et/ou du Patrimoine. Votre demande sera ensuite examinée par le conseil d'administration.

Montant de la cotisation

- ↑
- Membres de plus de 10 ans d'expérience : 350€ht / 420€ttc
  - Membres entre 5 et 10 ans d'expérience : 250€ht / 300€ttc
  - Membres de moins de 5 ans d'expérience : 100€ht / 120€ttc

Si plusieurs personnes du même cabinet souhaitent adhérer,  
un abattement de 10% sera accordé au second et 20% à partir du 3<sup>ème</sup>

A la suite de l'accord du conseil d'administration sur votre demande, nous vous remercions de votre règlement par chèque à l'ordre de « Institut du droit de la Famille et du Patrimoine »

Un reçu vous sera adressé à réception.

Fait à : .....

Le : .....

Signature :